

351.A1 Techniques d'éducation spécialisée

1 ^{re} session				2 ^e session							
No cours	Titres du cours	Préalables	Pondération			No cours	Titres du cours	Préalables	Pondération		
			C	T	P				C	T	P
601-101-MQ	Écriture et littérature		2	2	3	109-101-MQ	Activité physique et santé		1	1	1
604-10X-MQ	Anglais (selon classement)		2	1	3	601-102-MQ	Littérature et imaginaire	PA 601-101-MQ	3	1	3
350-1J6-SO	Psychologie du développement de la personne		3	3	3	604-MQX-SO	Anglais propre	PA 604-10X-MQ	2	1	3
351-153-SO	Comportements sécuritaires en éducation spécialisée		2	1	1	351-2D3-SO	Intervention auprès de la personne présentant une déficience intellectuelle	PR 350-1J6-SO	2	1	2
351-1E3-SO	Communication en contexte professionnel	CR 351-1S4-SO	2	1	2	351-2F4-SO	Compréhension des comportements de la personne aidée	PR 350-1J6-SO	2	2	3
351-1F3-SO	Introduction à la profession		2	1	2	351-2T3-SO	Cadre légal et éthique professionnelle		2	1	3
351-1S4-SO	Stage d'initiation à la communication	CR 351-1E3-SO	0	4	0	387-2H4-SO	Sociologie de la participation sociale		2	2	2
351-1T4-SO	Approches et techniques d'intervention en éducation spécialisée		2	2	2	XXX-XX3-SO	Complémentaire 1 (la pondération varie selon le cours choisi)		3		3
30						16					
Charge de travail hebdomadaire 46						Charge de travail hebdomadaire 46					
3 ^e session				4 ^e session							
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	PR-109-101-MQ	0	2	1	340-102-MQ	L'être humain	PA 340-101-MQ	3	0	3
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	PR ou CR 601-101-MQ	3	1	3	351-4D5-SO	Intervention auprès de la personne vieillissante et de la personne présentant une déficience physique	PR 351-3F4-SO	3	2	3
601-103-MQ	Littérature québécoise	PA 601-102-MQ	3	1	4	351-4E4-SO	Intervention en situation de crise	PR 351-3F4-SO	2	2	3
351-3D3-SO	Intervention auprès de la personne présentant un trouble du spectre de l'autisme	PR 350-1J6-SO	2	1	2	351-4S3-SO	Stage de prévention et d'intervention	PA 351-1S4-SO PA 351-3F5-SO	4	19	5
351-3D5-SO	Intervention auprès de la personne présentant des difficultés de langage et d'apprentissage	PR 350-1J6-SO	3	2	3	35					
351-3F4-SO	Relation d'aide en éducation spécialisée		1	3	3	Charge de travail hebdomadaire 49					
351-3F5-SO	Animation d'activités cliniques	PA 351-2F4-SO	2	3	3	14					
27						19					
Charge de travail hebdomadaire 46						Charge de travail hebdomadaire 49					
5 ^e session				6 ^e session							
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	PA 109-101-MQ PA 109-102-MQ	1	1	1	351-6S7-SO+	Stage de consolidation	PA tous les cours des cinq premières sessions++	5	32	5
340-MQ3-SO	Éthique	PR 340-102-MQ	3	0	3	37					
601-MQ4-SO	Culture et communication	PR 601-103-MQ	2	2	2	Charge de travail hebdomadaire 42					
351-544-SO	Intervention auprès des jeunes vivant des difficultés d'adaptation		2	2	2	5					
351-5D4-SO	Intervention en contexte d'exclusion sociale et de violence		3	1	3	42					
351-5D5-SO	Intervention auprès de la personne présentant un trouble de la santé mentale et un problème de dépendances		3	2	2	42					
351-5F3-SO	Plan d'intervention de la personne aidée	PA 351-4S3-SO	1	2	2	42					
Suivre un cours parmi											
360-223-RE	Analyse quantitative en sciences humaines (Préalable au DEC-BAC)		2	2	2	42					
XXX-XX3-SO	Complémentaire 2 (la pondération varie selon le cours choisi)		3			42					
28 ou 29						17 ou 18					
Charge de travail hebdomadaire 45 ou 47						Charge de travail hebdomadaire 42					

+ Cours porteur de l'épreuve synthèse de programme.

++ Ou selon les dispositions particulières de la PIÉA.

Conditions d'admission

Conditions générales pour l'admission aux études collégiales :

- Selon les conditions d'admission aux études collégiales en vigueur.

La pondération fait référence à la charge hebdomadaire de travail pour chacun des cours.

C : Heures de cours théorique

T : Heures de laboratoire, de travaux pratiques, de stage

P : Heures de travail personnel

• PA - préalable absolu : cours qui doit avoir été réussi (60 % ou plus).

• PR - préalable relatif : cours qui doit avoir été suivi, mais pas nécessairement réussi (la note obtenue doit être égale ou supérieure à 40 %).

• CR - cours corequis : cours qui doit être suivi de façon simultanée avec un autre cours identifié.